



La Ville de Trois-Rivières cherche à pourvoir ce poste :

# URBANISTE

## Concours 2019-023-T

**Direction de l'aménagement et du développement urbain**  
**Poste syndiqué cols blancs – temporaire (21 mois)**

Période d'affichage : 6 au 20 septembre 2019

### Description sommaire

Sous l'autorité du(de la) coordonnateur(trice) - réglementation de zonage et plan d'urbanisme, la personne titulaire du poste participe à l'ensemble des tâches d'une équipe de travail affectée à l'élaboration et à la réalisation du processus d'adoption des projets de règlements d'urbanisme; réalise des études, analyses et recherches en vue de dresser le diagnostic du territoire, de cerner les enjeux et de définir les orientations d'aménagement de la Ville; présente ces dossiers aux différentes instances administratives ou politiques; participe ou réalise divers mandats professionnels interservices; participe à l'élaboration de concepts d'ensemble ou d'aménagements de sites; rédige des rapports, des projets de règlement, des politiques, des comptes rendus de réunion et autres outils urbanistiques; exécute des recherches sur divers sujets pertinents à la planification, à l'aménagement et au développement du territoire; participe à la conception et à la confection de documents visuels, utiles à la compréhension d'un rapport ou d'un projet d'aménagement.

### Exigences

- Baccalauréat en urbanisme.
- Cinq années d'expérience dans les attributions.
- Être membre de l'Ordre des urbanistes du Québec.

### Qualifications et habiletés requises

- Bonne connaissance des lois ayant une incidence sur la pratique de l'urbanisme en milieu municipal et des divers outils de planification et de gestion du territoire.
- Bonne maîtrise du contenu et de la forme d'une réglementation d'urbanisme.
- Bonne compréhension des processus d'adoption et de modification réglementaire.
- Aptitudes pour le design urbain et le dessin.
- Connaissance pratique et fonctionnelle permettant de travailler avec les logiciels propres au secteur d'intervention.
- Autonomie et créativité.
- Esprit d'analyse et de synthèse.
- Facilité à communiquer et à travailler en équipe.
- Excellente maîtrise de la langue française écrite et parlée et anglais fonctionnel.
- Intérêt pour les nouvelles technologies, Internet et les systèmes d'informations géoréférencées.
- Familier avec les sources documentaires utilisées dans des études de territoires.

Le salaire et les avantages sociaux sont établis selon la convention collective de travail des employés cols blancs de la Ville de Trois-Rivières. Le taux horaire à l'entrée en fonction est de 28,84 \$ (pour un échelon maximum à 39,30 \$).

Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae avant le **20 septembre 2019 à 16 h 30**, en spécifiant le numéro de concours dans l'objet :

par courriel à : [ressourceshumaines@v3r.net](mailto:ressourceshumaines@v3r.net)

par la poste à : Ville de Trois-Rivières, Direction des ressources humaines  
Concours 2019-023-T  
C.P. 368, Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3

---

### SEULS LES CANDIDATS RETENUS SERONT CONVOQUÉS EN ENTREVUE.

La Ville de Trois-Rivières se réserve le droit de faire passer des tests dans le cadre de l'évaluation des candidatures.

La Ville de Trois-Rivières applique un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les membres des minorités visibles et des minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leurs candidatures.